

Morangis le 17 septembre 2012

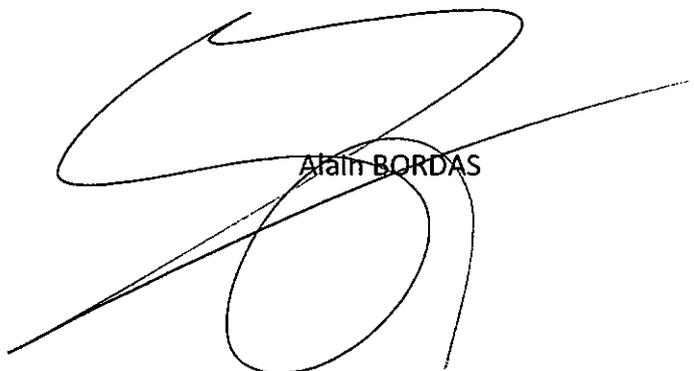
Monsieur le secrétaire Général ,

La société TRANSLYNE a adhéré au pacte mondial dès 2004, manifestant ainsi son engagement aux 10 principes fondamentaux

En 2010 et 2011, la personne en charge du dossier étant partie à la retraite nous n'avons pas remis notre COP, malgré tout la société TRANSLYNE a poursuivi, pendant ces années ses efforts pour toujours mieux répondre aux 10 principes du pacte mondial.

En tant que président directeur général, j'ai à cœur de poursuivre cette démarche et ma communication sur le progrès en est une illustration. Aussi en 2012, je renouvelle mon engagement, avec mes collaborateurs, qui au cours de leur mission auprès des clients sont de plus en plus amenés à intégrer des actions prenant en compte ces principes.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, nos plus respectueuses salutations.



Alain BORDAS